

7

Bohémiens

Manuscript
no. 1245
3. 1. 1849

ma
indp.

1245

Sur la langue Berque
Sur les Noisiers

Notes Sur les Bohémiens fournis par le feu
sieur de Mauléon.

L'origine des Bohémiens est très incertaine;
Plusieurs historiens en ont parlé, sans s'accorder sur le
point; Ils sont tous d'avis néanmoins qu'ils ne sont pas
originairement d'Europe, mais de quelque partie de l'Orient.
Et la plupart les ont regardés, comme venant d'Egypte; à
la vérité plusieurs nations Européennes, les appellent
Egyptiens; mais cette dénomination peut avoir été
donnée sans premier dessein, et un auteur allemand
qui a fait de grandes recherches sur ce peuple étranger,
a été avoir découvert qu'ils viennent de l'Inde, et qu'ils n'ont
appartenu à cette vaste île des Indes ou Siam, avec
laquelle aucune autre ne peut se mêler.

quoiqu'il en soit, il parait certain que leur apparition
en Europe, remonte au commencement du quinzième
siècle; Ils se montrent par bandes & sans les ordres de
plusieurs chefs, auxquels ils donnent des qualifications
honorables parmi les nations chez lesquelles ils voyagent.
Ils parlent un langage particulier, dont la formation
fabriqué même chez eux, quoiqu'ils fassent généralement usage
de la langue du pays qu'ils habitent. Après qu'on s'est
designé ou plutôt de courses continuelles par toute l'Europe,
ils sont restés toujours les mêmes, & sont leconnissables
par leur physionomie, leur caractère & surtout par leur goût
pour la vie nomade & indépendante.

Il n'apportent aucune idée de morale ni de religion, & ils
ne sont aucunement soumis à aucune opinion de culte. Leur
indifférence est si grande pour les opinions religieuses,
que quoiqu'ils n'étant attachés à aucune, ils se conformeront
selon les circonstances à celle qui est dominante dans
l'endroit où ils se trouvent. Ils ne paraissent avoir aucun
aucune notion de vertu, hommes et femmes vivent sans
peine de vie entièrement séparés, n'étant réunis que par la
pudeur ou par la honte. Ils sont pacifiques, voleurs, et
quoiqu'ils paraissent proposer à tous les métiers qu'ils essayent
quelquefois d'apprendre, il est rare de voir un individu de cette sorte
s'attacher à une profession quelconque; leur aversion est surtout
très grande pour l'agriculture; ils vivent misérablement avec
existence misérable, qui engage leur subsistance en travaillant la
terre. Ils vivent de peu, souffrent la faim, et sont vêtus d'une
poignée. Malgré cet état de dégradation, on les trouve dans plusieurs
pays, parce qu'on s'approprie peu en général de leur possession. Ils
habitent des huttes ou Cabanes étroites, se couvrent presque
jamais d'amaniats ou des robes considérables, leurs tapis de
bois à quelques endroits dans les forêts, de petites et autres
objets nécessaires à leur subsistance. Ils voyagent alors une caravane
à un point infini, faisant plusieurs lieues pour aller acheter leur
proie, se servant de quelques grains, pour acheter, &
d'autres ou autres instruments pour la prendre sans la faire
rien.

Les femmes sont plus particulièrement chargées de pourvoir
à la subsistance de la famille; elles vont dans les forêts pour
cueillir, portant un panier suspendu sur leurs épaules, souvent garni
de quelques autres, elles mettent tout ce qu'elles peuvent en usage, leur

Même par le sol, auquel les garçons & les filles s'exposent
ainsi sans leur conduite, & sans leur plus jeune âge.

Les Prohémiciens ont une physionomie basse, quoique
leurs traits soient assez réguliers; on tient très bas au fait
aisément les épaules. Exposé à toutes les intempéries de l'air, & au
froid de l'hiver, ils ne se dérobent point à la rigueur,
sans en être incommodés, et courent seulement de quelques
sambours & d'élèves soit en été, soit en hiver, ils se baignent cependant
beaucoup, & d'un grand feu; & une fois par semaine, ils se baignent
dans l'eau, & se baignent même au soleil, ou au vent d'un foyer
ardent, pourvu qu'ils aient quelques feuilles de tabac, qu'ils
fument comme les hommes trouvent un égal plaisir à fumer en
à l'usage.

Les Prohémiciens Religieux, ils ne mettent aucune importance
à la fantaisie de leur naissance, ⁺ mariage ou d'être. Sans
sans frère, & comme des brutes, ils ne paroissent avoir aucune idée d'une
civilité. On ne s'aperçoit chez eux ni cérémonies, ni fêtes, si ce
n'est quand ils se livrent à quelque orgie, amusemen
de boire qu'ils ont solé, et de quelques liqueurs fortes qu'ils
aiment à boire, mais qu'ils se procurent avec peine. Ils
s'abandonnent dans les occasions à une joie effrénée, qu'ils
expriment par de bruyants danes.

On les a accusés dans divers temps de crimes dont ils
ne se sont pas sans doute sentis coupables. Voyant très peu de
pillage, par un effet, on a cru que les individus de cette caste
s'agabordaient, se tuaient & se mangeraient entre eux, mais la pla

Un usage bizarre existe cependant parmi eux. Lorsqu'un Prohémicien &
un Bohémien se disputent le maître, l'homme monte sur un arbre, ou
sur une de quelque hauteur, laisse tomber un pot de terre, et l'un d'eux
doit aller au bout d'un an, qu'il se trouve de morceaux du pot

Page

Dépravés qu'ils étoient, les punitions auxquelles ils sont
souvent exposés, doivent être les seules causes de leur avilisse-
ment. Il est rare aussi qu'un Bohémien se soit
suspensé ou convaincu de quelques délits, et les juges ou
prisons abriés n'ont pas leur existence.

Ce peuple grossier et presque étranger est répandu
dans presque toutes les parties de l'Europe; on en trouve des
troupes peu nombreuses à la suite des armées, mais ^{très} considérables
en Espagne. Ce qui rend très difficile l'entretien de toute espèce
pour les tenir à un état plus sociable, puisqu'elles devroient
être prises en même temps chez plusieurs Nations: Car on
peut dire que les étrangers sont toujours prêts à quitter le pays
où ils sont tourmentés, ou même surpris, pour aller chercher
fortune, sur une terre qui leur offre un asyle plus assuré.

Leur présence est certainement une calamité. Ils ont été
accusés dans les temps écoulés, d'être des espions, de
perfidiés, & d'espionnage; les besoins continus qu'ils éprouvent, les
tient liés à l'ennemi, et le peu de surveillance qu'on exerce
sur eux, pourroit faciliter de simples occasions par la
pauvreté, ou d'autres motifs aussi expédiables.

M. le Comte de Castellane, ancien Ministre des Affaires
Etrangères, parvint à une mesure très équivalente contre les
Bohémiens habitant le Département. Suspensés alors de
pouvoir travailler, qu'ils étoient les malfaiteurs du pays
commettant & cherchant à attribuer à ces misérables
voyageurs, ils furent tous arrêtés pour être déportés; mais la
guerre ayant empêché leur déportation dans quelque temps
il fut décidé, ils furent relâchés dans les prisons de l'Intérieur
où la plupart sont morts; quelques uns s'évadèrent, &

Il y en a dans l'arrondissement de Mauléon, qui ont été long
temps incarcérés. D'ailleurs Mantus Robéniens
remplacèrent bientôt ceux dont on s'était occupé; il est
probable qu'il en vint de Espagne, et enfin leur nombre
est maintenant tellement accru, que l'administration est
obligée dans l'intérêt du pays, de prendre des mesures, pour
leur éviter un accroissement visible, soit pour les
attacher à des travaux utiles, et les assujétir, si l'on suppose,
à des principes religieux. On est dans ce but qui n'a porté
un examen très attentif, chez ceux qui peinent habituellement
dans l'arrondissement de Mauléon. Il se trouvent en tous points de
descriptions que divers historiens ont faites de ce peuple presque
étranger, et dont nous avons vu ci-dessus une analyse.
Leur caractère offre les mêmes singularités, leur physique n'a
peut-être changé, et on trouve encore en eux le même défaut de
toute organisation religieuse, avec la même facilité à suivre pour
le moment celles qui sont énoncées par leurs principes.

J'ai en sous les yeux un vocabulaire de la langue
du Gindour et de celle du Bobéniens comparés par un
auteur Allemand, qui prétend conclure de leur rapprochement
que les Bobéniens s'inscrivent, comme nous l'avons dit
plus haut de l'Indoustan; et je me suis aperçu que les mots
Bobéniens recueillis par l'auteur en Transylvanie, sont
comme pour quelques individus de cette caste, habitant cet
arrondissement. J'en ai appelé pour cet objet auprès de moi, le
nommé Patroba, vander primigany Bobéniens; il m'en a
rapporté une répétition à l'effigie devant un magistrat
prononçant de caractère Supérieur de ce pays de la race, qui
leur fait craindre toute explication de peur qu'un ne s'en

Seize cents' eux. Il faut remarquer par un homme une liste
de mots amis, considérable, et qui étoient absolument les mêmes
que ceux dont on se sert en transylvanie. Il déclara ensuite
que le langage particulier à la Côte, n'étoit plus commun
qu'à un très-petit nombre d'Indiens, et que lui-même
n'en savoit que quelques mots exprimant les objets de
première nécessité.

J'ai long temps réfléchi sur la difficulté de procurer
des secours à l'égard des Indiens qui se trouvent dans
l'aridité dont l'administration m'est chargée, & j'ai cherché
à m'éclairer par des Consiereurs pontifs sur les caractères
de leur nombre, et les espérances que peut offrir le pays pour
foriger leur civilisation & l'usage. En suite le tableau est.

En tout cent soixante dix individus, dont soixante
dix neuf mâles & quatre vingt onze femelles. Sur ce nombre
suivante huit enfans de deux sexes au dessous de 15 ans, &
neuf vieillards au dessus de 60 ans, dont une femme âgée de
90 ans. Les noms des principaux de chefs de famille sont 1.
Dans le Canton de Baygorry. Castille, Larregain, Jethobolo
2.^o Dans celui de Tholey. Etehenery, Larregain dit Alet,
Cathina, Guagnoua âgé de 90 ans, et Domingo le Rustique.
3.^o Dans celui de Sestean. Etehenery portant de lunettes, ardais,
Mokolo, Pepe, Bouguina et Etehenery portant une jambe de bois.
4.^o Dans celui de St Falais. Etehenery, Cayere, Lambouca,
Larregain, Charyant, Elichabery & Thunbire Cathina.
5.^o Dans celui de Moulins. Patocha, Stan Nica, Larregain
6.^o Dans celui de Landets. Manes, Bentrant, Michel & Gérol
7.^o Les noms des femmes d'une S. se figurent des femmes.

Et quelle honte de fructifier cette masse d'individus, au point
que remédier pour un temps aux abus vasaire par leur
présence, puisqu'ils se tueraient par leur ^{double} ^{double} ^{double}
l'ingratitude successive ou par le même pays, comme cela a
eu lieu dans tous les endroits où l'on s'est servi d'êtres de ce
genre.

Les rassemblements dans une même localité en leur faveur
des surveillants, et leur concubinage de terre qui ne les obligent à
rien, pourrissent l'esprit et la conscience; d'ailleurs les
travaux de leur semblable entreprennent des considérables; puis
qu'il faudrait non seulement leur bâtir des habitations, mais
encore fournir à leur subsistance pendant les premiers temps à leur
besoin, soit en matière de vivres, de bois, de papier, etc. Par cette
cause on voit un grand état de misère et de souffrance
de population; et les habitants continuent à faire venir
de l'étranger du genre de papier, qui ne peut à part qui
suffiraient pour eux, et pourrissent de plus en plus
les voisins.

Un autre plan m'a été proposé à remédier aux
maux de ce genre, c'est de leur donner des terres de nouveaux. Il
consisterait à assigner les habitations dans des pays qui ne sont
pas encore occupés dans les lieux où ils se trouvent maintenant qu'un
certain nombre de terres, à en faire un domaine appartenant à la nation
la province spéciale de Maine, sous l'autorisation de laquelle ils se
pourraient par quitter le territoire qu'ils habitent. Les vieillards
et les infirmes devraient être envoyés à Paris, et les enfants élevés
gratuitement dans les écoles de la commune, ou chez leurs parents.

obligés à leur mariage. Il seroit difficile à tout individu valide
de mourir, et les Mairies & Demeurants seroient obligés de
leur procurer du travail; on pourroit aussi leur accorder
quelques parcelles de terrain communales. Enfin, d'ut le
point le plus important, les hommes & les femmes de cette Caste
devroient se voir octroyer, et accorder à toute la jeunesse de la tribu
que les Demeurants cherchoient à leur faire vivre, par des
exhortations & des leçons utiles. On donneroit des encouragements
pendant les premières années à ceux qui se feroient remarquer par
leur assiduité au travail, leur bonne conduite, et leurs principes
religieux.

Quelques dépravés qui soient les Tobacinois, et
quelques amérindiens qui ils venoient par de traverses suivies
réguliers, il ne doit pas être négligé d'en former des notes
très précieuses. On ne doit négliger aucune moyen pour faire
sortir de l'Etat presque sauvage un nombre considérable, un nombre
aussi considérable d'individus, chez lesquels, on suppose à
travers de défauts héréditaires, une aptitude remarquable pour
quelques vocation particulières. On n'a jusqu'à présent
aucun expérience pour les civiliser. Les Empêchements de Mal fère, les
qu'ils souffrent à leur surveillance rigoureuse, et les obligent à leur
rétablissement, les rendent susceptibles avec les temps utiles à l'Etat.
C'est surtout par l'instabilité indigène devenus aux enfants qui leur
pourroient servir d'exemple & d'heureux résultats.